



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE L' AISNE**

***RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS***

**RECTIFICATIF**

**Édition partie 4 du mois de Novembre 2014**

**PREFECTURE**

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES**

*Bureau interministériel des affaires juridiques*

**Rectificatif de l'édition partie 4 de Novembre 2014,  
de la version intégrale du Recueil des Actes Administratifs.**

La transcription de l'arrêté préfectoral, en date du 24 novembre 2014, donnant délégation de signature à Mme Lucette LASSERRE, Directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord, publié au RAA\_2014\_60\_Novembre\_partie\_4 comporte une erreur, à la page 2697.

A l'article 2, il convient de remplacer :

- M. Thomas LÉVECQUE, Ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, pour le § 1;

Par :

- M. Michel CORBIERE, Ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, pour le § 1;

Cette erreur ne figure pas à l'arrêté original du 24 novembre 2014, signé par M. LE DEUN, Préfet de l'Aisne.